



Ville de Trois-Pistoles

## Tarifs des permis et certificats

Le tarif du permis ou certificat doit être payé lors de l'ouverture de la demande. Toute demande en ligne doit être acquittée par carte de crédit seulement. À noter que ces tarifs peuvent varier sans préavis.

PERMIS – CERTIFICAT D'AUTORISATION	TARIF	DÉLAI DE RÉALISATION
Construction d'une habitation unifamiliale	50 \$	12 mois
Construction d'une habitation bifamiliale ou trifamiliale	75 \$	12 mois
Construction d'une habitation multifamiliale	100 \$	12 mois
Construction d'un bâtiment principal commercial	50 \$ à 500 \$ *	12 mois
Construction d'un bâtiment principal industriel ou public	50 \$ à 1 000 \$ *	12 mois
Modification d'un bâtiment principal d'habitation	20 \$ à 50 \$ *	12 mois
Modification d'un bâtiment principal commercial	20 \$ à 500 \$ *	12 mois
Modification d'un bâtiment principal industriel ou public	20 \$ à 1 000 \$ *	12 mois
Construction ou modification d'un bâtiment accessoire, incluant piscine, galerie, balcon, etc.	20 \$	12 mois
Branchement à l'aqueduc ou l'égout	20 \$	12 mois
Installation septique résidentielle et captage des eaux souterraines	50 \$	12 mois
Abattage d'arbre	10 \$	90 jours
Déblai ou remblai d'un terrain	50 \$	6 mois
Activités réalisées dans les milieux hydriques	50 \$	90 jours
Démolition d'un bâtiment patrimonial**, principal d'habitation, commercial, public ou récréatif	300 \$	90 jours
Démolition d'un bâtiment industriel ou accessoire non patrimonial	20 \$	90 jours
Déplacement d'un bâtiment principal	300 \$	90 jours
Déplacement d'un bâtiment accessoire ou industriel	20 \$	90 jours
Changement d'usage	20 \$	12 mois
* Variable selon le coût des travaux : 20 \$ (pour le premier 1 000 \$ d'estimation des travaux) + 0,5 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ d'estimation des travaux supplémentaire.		
** Incluant les bâtiments et site citées ou classés en vertu de la loi sur le patrimoine culturel et les bâtiments faisant partie de l'inventaire du patrimoine de la MRC.		